

Contrat de Conception D'un site Internet

Entre les soussignés :

La société FEB, Société [forme juridique] au capital de _____
Euros, dont le siège social est à _____, enregistrée au Registre du Commerce
et des Sociétés de _____ sous le SIRET _____, représentée par M.
_____ [nom et qualité],

ci-après désignée « le Client »,

d'une part,

et

La société Master Development, au capital de 1 000 Euros, dont le siège social est au 4 rue du
Marché – 93160 Noisy-Le-Grand, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de
Bobigny sous le SIRET 803 750 561 00018, Représentée par M. Jonathan QUIDET en qualité
de Directeur Général,

ci-après dénommée « le » ou « les Concepteurs »,

d'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

Préambule

Attendu que le Concepteur dispose d'une grande expérience dans la réalisation et la
maintenance de sites web pour des tiers;

Attendu que le Client souhaite voir réaliser un site web pour son usage personnel, et que le
Concepteur souhaite réaliser ce travail ;

Attendu, que le Concepteur fait appel à une autre compagnie pour héberger ledit site ;

En fait de quoi, les parties sont tombées d'accord sur ce qui suit :

Article Premier – Définitions

1.1 BÊTA VERSION signifie une version du site web enregistrée prête à l'emploi sur ce moyen
de communication accompagnée de logiciels et des bases de données, qui a été vérifiée par le
Concepteur avant la mise à disposition dudit site. Le Concepteur considérant de bonne foi cette
version sans « bug » et conforme aux dispositions figurant en annexe ;

1.2 FOURNITURE CLIENT signifie les éléments fournis par le Client devant être incorporés
dans le site web, détaillés en l'annexe « C » ;

